



Projet Macron Une loi au profit des patrons !

L'actualité est marquée par les dramatiques attentats commis contre des journalistes, des policiers assurant leur mission de service public, des salariés, des citoyens...

Nous exprimons notre entière solidarité aux familles des victimes.

Ces actes criminels ont engendrés une formidable mobilisation citoyenne pour dire non aux extrémismes, aux fanatismes et défendre partout la démocratie, le droit d'information et d'expression, le vivre ensemble !

En même temps, la situation économique continue de se dégrader : augmentation du chômage, de la précarité...

Pourtant le gouvernement s'obstine dans ses choix politiques et économiques : l'austérité pour les salariés, des milliards pour le patronat comme ce fut le cas avec le Pacte de responsabilité !!

Le Pacte de responsabilité c'est « un cadeau » de 35 milliards pour le patronat (suppression de cotisations sociales de la branche famille) et 50 milliards de restriction sur les budgets publics. Ainsi des

plans d'économies sont mis en œuvre au détriment des dépenses de santé, des hôpitaux, du remboursement des médicaments, de la remise en cause des services publics...

Cela est inacceptable alors que les employeurs bénéficient déjà de plus de 220 milliards d'exonérations ou d'aides publiques.

Aujourd'hui, avec le projet de loi Macron le gouvernement répond une nouvelle fois aux exigences du MEDEF, du grand patronat. Avec le projet de loi Macron il s'agit de « libéraliser » ou déréglementer de nombreuses professions comme l'ont dénoncé les professions réglementées (notaires, personnels de tribunaux, huissiers...)

Au delà de la remise en cause des professions réglementées, les régressions sociales ressortant de ce projet de loi sont notamment les suivantes :

- **La libéralisation du travail du dimanche et de nuit** se fera au détriment des créations d'emploi et du niveau de salaire, avec des remises en cause de la majoration du travail du dimanche et de nuit. C'est pourquoi les salariés luttent dans l'unité contre l'extension de l'ouverture des magasins le dimanche.

**Aujourd'hui,
avec le projet
de loi Macron
le gouvernement
répond une nouvelle
fois aux
exigences du
MEDEF**

**Tous ensemble pour dire
« non au projet Macron »**

- La libéralisation du transport de voyageurs en bus entre en contradiction explicite avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur lesquels la France s'est engagée. Après les autoroutes, les aéroports, encore une fois, on privatise les bénéfices

- La sécurisation des employeurs continue, sous couvert de Simplification avec une réforme annoncée par voie d'ordonnance de l'Inspection du Travail et de la médecine du travail et une nouvelle sécurisation des licenciements pour empêcher l'annulation des licenciements sans motivation économique.

- La remise en cause des conseils des prud'hommes avec notamment la mise en place de juges professionnels au détriment des juges prud'hommes élus, l'instauration d'un arsenal disciplinaire à caractère antisyndical...

Tous ensemble pour dire « non au projet Macron »

Vendredi 30 janvier ...

... La CGT 66

Se mobilise ...

Sur l'ensemble ...

... Du Département !

La CGT vous informe et propose de se mobiliser contre le « danger Macron » et fait des propositions visant à relancer la croissance, créer des emplois stables et qualifiés :

- Porter le SMIC à 1700 Euros brut par mois comme base des grilles de salaires.

- Ouvrir des négociations salariales dans les entreprises.

- Augmenter les salaires, le point d'indice dans la fonction publique, les pensions et les minima sociaux.

- Contrôler les aides publiques aux entreprises.

- Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.

- Stopper les suppressions d'emploi, et créer des droits nouveaux pour les représentants des salariés des entreprises.

- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.

- Réformer la fiscalité en profondeur, créer de nouvelles tranches d'impôts pour les hauts revenus.

- Ramener l'âge de départ à la retraite à 60 ans pour tous et des départs anticipés pour travaux pénibles.

- Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits pour l'investissement productif.

- Taxer les mouvements spéculatifs fiscaux.

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

.....Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à :Union Départementale CGT des Pyrénées-Orientales - Bourse du Travail - 46, place Rigaud
66026 Perpignan Cedex

☎ 04 68 34 33 71 - 📠 04 68 34 84 49 - E mail : udcgt66@wanadoo.fr

